



## Cumul d'emplois et temps de travail

Par **delphine57**, le **03/01/2009** à **21:25**

Bonsoir,

Je suis actuellement en CDI à 37 heures par semaine. Cependant mes revenus actuels ne subviennent pas à mes besoins et ceux de mon foyer.

Je souhaite trouver un emploi à temps partiel afin d'augmenter mes revenus.

Plusieurs questions se posent :

En ai - je le droit ? Si oui, combien d'heures puis je faire et quel type de contrat est possible ?  
Suis je obligée d'en informer mon employeur actuel ? Quelles sanctions peuvent être appliquées si je travaille plus que la durée légale du temps de travail ?

Merci de m'aider.